

L'ÉCONOMIE

LA RÉUNION DES PREMIERS MINISTRES—LA PARTICIPATION DU PREMIER MINISTRE DU CANADA

L'honorable Royce Frith (chef adjoint de l'opposition): J'aurais une question pour le leader du gouvernement au Sénat. Selon un reportage de la Presse canadienne, le premier ministre aurait dit aux premiers ministres provinciaux qu'il n'aura le temps que pour une réunion d'un jour sur l'économie ce mois-ci, et non pas deux comme prévu, et qu'ils auraient intérêt à bien se préparer.

Dans une lettre récente au premier ministre de la Colombie-Britannique, Mike Harcourt, qui sert de coordonnateur provincial, le premier ministre aurait rejeté carrément les plans préliminaires d'une réunion de deux jours en Ontario établis par des fonctionnaires provinciaux et fédéraux. M. Mulroney préfère une réunion d'un jour le 25 mars à cause, je le souligne, du calendrier chargé des réunions sur la réforme constitutionnelle.

Les Canadiens peuvent-ils en déduire que le premier ministre et son gouvernement attache une priorité plus grande aux problèmes constitutionnels du Canada qu'à ses graves problèmes économiques?

Son Honneur le Président: Avant que le leader du gouvernement ne réponde à la question, honorables sénateurs, je dois vous informer que les 30 minutes prévues pour la période des questions sont maintenant écoulées.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Je suis certain que le chef de l'opposition conviendra, honorables sénateurs, que les deux questions—l'unité du pays et la prospérité économique—sont étroitement liées.

● (1520)

RÉPONSES DIFFÉRÉES À DES QUESTIONS ORALES

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai la réponse différée à une question posée le 27 février 1992 par l'honorable sénateur Stewart au sujet du Rapport Harris sur les stocks de morue du Nord.

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

LA DIMINUTION DES STOCKS DE MORUE DU NRD—DEMANDE DE RAPPORT

(Réponse à une question posée, le 27 février 1992, par l'honorable John B. Stewart)

Le Ministère des Pêches et Océans a cherché à intégrer l'information provenant des pêcheurs côtiers à l'évaluation des stocks. Déjà en 1987, le Groupe d'étude sur les pêches côtières de Terre-Neuve a été mis sur pied par l'honorable Tom Siddon afin de produire une analyse indépendante des facteurs qui avaient mené à ce déclin dans les prises côtières.

Le Groupe d'étude qui comprenait des chercheurs indépendants d'Europe, des États-Unis et du Canada, en est venu à la conclusion que, bien qu'il était vrai que les prises côtières avaient diminué, la biomasse totale du stock de morue du nord avait bien augmenté. Le Groupe d'étude

attribua le déclin des prises côtières à une série de facteurs. Ces facteurs étaient: 1) des changements dans la disponibilité du poisson résultant de la distribution de la nourriture (ou des proies) et/ou des conditions de l'environnement; 2) l'imposition d'une plus grande mortalité sur les stocks hauturiers qui migrent vers les zones de pêche côtières; 3) un déclin général de l'effort de pêche côtier et/ou une redistribution de l'effort vers d'autres espèces et; 4) la possibilité d'une surpêche de la composante côtière du stock dans les zones les plus au sud par les pêcheurs côtiers. Les trois premiers points confirmaient donc les conclusions du Comité scientifique consultatif des pêches canadiennes dans l'Atlantique (CSPCA); de plus, le Groupe d'étude soulève qu'il était raisonnable de penser que la chute des prises côtières dans certaines zones côtières pouvait être liée à l'intensité de la pêche sur certaines concentrations de morues qui pourraient passer la majorité du temps, ou peut-être même toute leur vie, dans les eaux côtières. Le Groupe d'étude indiquait également que les techniques d'analyse utilisées par les chercheurs canadiens faisaient partie de méthodes conventionnelles et contemporaines pour l'évaluation des stocks.

Voilà où nous en étions à la fin de 1987. De plus, puisque les prises côtières ont dépassé 100,000 t l'année suivante, en 1988 (à comparer à 72,000 t en 1986), ces conclusions offraient l'explication la plus vraisemblable de la chute des prises côtières au milieu des années '80.

En janvier 1989, le CSCPCA passa en revue les informations les plus récentes sur la morue du nord et conclut que le stock était beaucoup moins abondant qu'on l'avait cru précédemment. L'évaluation impliquait également que le stock resterait stable, i.e. aucune croissance et aucune baisse, avec des prises de 235,000 t. La diminution de la productivité du stock était attribuée à la faible production de morues en 1983 et 1984, ainsi qu'à une réduction de la croissance tout au cours des années '80. Le ministre des Pêches et Océans a répondu immédiatement à la nouvelle d'une diminution de la productivité pour ce stock important de morue en annonçant, le 12 février 1989, la création d'un Groupe d'examen indépendant pour passer en revue les conseils scientifiques sur la morue du Nord. Ce groupe était sous la présidence du Dr. Leslie Harris, président et vice-chancelier de l'Université Memorial de Terre-Neuve. Deux éminents biologistes des pêches faisaient également partie du groupe, soit M. Lee Alverson, qui avait présidé le Groupe d'étude sur les pêches côtières en 1987 et Dr. John Pope du laboratoire de Lowestoft au Royaume Uni. Ce groupe conclut que les estimations les plus récentes du CSCPCA étaient dans les limites attendues.

On tend souvent à oublier que l'environnement marin n'est pas constant, mais change au cours des années. En soit, le milieu marin n'est pas différent du milieu terrestre où sécheresses et inondations ou autres catastrophes climatiques sont bien connus. Les sécheresses et les inondations sont difficiles à nier puisque leurs manifestations et leurs effets sont visibles à tous. Les changements et catastrophes du milieu marin ne sont pas aussi évidents puisqu'on les détecte indirectement par leurs effets sur les